



Sol-Eveil • No Siren : 510 161 706

Accueil de stages • Séjours de ressourcement • Gîte

Sol-Eveil
À la Soleillette
151 impasse de la Soleillette
74250 Bogève, France
lasoleillette@orange.fr
Tél. : 04 50 36 64 97

Conditions pour la location en gîte - 2019

Chambres	Prix par jour (24h)	Nombre de chambres de ce type
Chambre 2 personnes : 2 lits simples avec WC-douche en chambre ou dans couloir (2 chambres)	40 euros	10
Petite chambre mansardée à 1 lit simple (WC-douche couloir)	25 euros	2
Chambre couple (1 lit double) avec WC-douche en chambre	40 euros	3
Autres Espaces loués		Prix par jour (24 h)
Secteur du bas incluant : cuisine toute équipée, salle à manger 36 places équipée en musique, vestiaires, WC bar, salon-télé/cheminée, terrasse extérieur avec tables, parasol etc.		120 euros
Salle séminaire non louée		
Autre		Prix pour le séjour
Ménage (sauf cuisine et salle à manger qui sera obligatoirement effectué par le cuisinier). Matériel et produit de nettoyage fourni		Prix pour le séjour: 30 euros pour le bas et couloirs + 10 euros par chambre louée
Jeu de draps		14 euros
Serviettes de toilette		2 euros

Note 1 : Les chambres sont équipées de couettes et d'oreillers, les personnes amènent leur literie soit: housse de couette, taie d'oreiller et drap-housse ou un drap-sac propre et une taie d'oreiller, sinon nous louons des jeux de draps pour 14 euros (à réserver 10 jours à l'avance minimum). Pas de sac de couchage.

Note 2 : La location de la maison est soumise au respect des «Consignes pour le séjour à La Soleillette»; à transmettre à tous les locataires. Voir document annexe.

Note 3 : La maison n'est louée que pour des séjours résidentiels d'un weekend minimum et pour un minimum de chambres (5).

Note 4 : Nous demandons aux locataires de porter des chaussons d'intérieur dans la maison, notamment sur les étages et dans les chambres.

Note 5 : Les réservations des salles et chambres doivent être faite et payées avant l'arrivée du groupe. **Note 6** : Le calme est à respecter sur la terrasse et dans les alentours de la maison après 23h en été et 22h en hiver.

Note 6 : Des arrhes seront demandées et rendu en fin de séjour après état des lieux.